



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/43/34
9 juin 2004

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante-troisième réunion
Genève, 5 – 9 juillet 2004

PROPOSITION DE PROJET: GUINÉE BISSAU

Le présent document comporte les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur les propositions de projet suivantes:

Réfrigération

- Plan de gestion des frigorigènes : surveillance des activités dans le PGF PNUE
- Plan de gestion des frigorigènes : formation des agents des douanes, des agents de police, des garde-côtes, des garde-frontières et des inspecteurs commerciaux PNUE
- Plan de gestion des frigorigènes : formation des techniciens en réfrigération PNUE
- Plan de gestion des frigorigènes : projet d'assistance technique pour les sous-secteurs des climatiseurs des véhicules automobiles, de l'entretien des équipements de réfrigération et des utilisateurs finaux. PNUD

FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET

SECTEUR: Réfrigération Consommation sectorielle de SAO (2003): 29,7 tonnes PAO

Seuil de coût-efficacité du secteur: n/a

Titres du projet:

- a) Plan de gestion des frigorigènes : surveillance des activités dans le PGF
- b) Plan de gestion des frigorigènes : formation des agents des douanes, des agents de police, des garde-côtes, des garde-frontières et des inspecteurs commerciaux
- c) Plan de gestion des frigorigènes : formation des techniciens en réfrigération
- d) Plan de gestion des frigorigènes : projet d'assistance technique pour les sous-secteurs des climatiseurs des véhicules automobiles, de l'entretien des équipements de réfrigération et des utilisateurs finaux

Données du projet	Plan de gestion des frigorigènes			
	a)	b)	c)	d)
Consommation de l'entreprise (tonnes PAO)				
Incidences du projet (tonnes PAO)	n/a	n/a	n/a	8,8
Durée du projet (mois)	36	12	24	24
Montant initial demandé (\$US)	30 000	107 000	90 000	309 400
Coût final du projet (\$US):	20 000	70 000	70 000	282 900
Surcoûts d'investissement a)				271 500
Coûts d'imprévus b)				11 400
Surcoûts d'exploitation c)				
Coût total du projet (a+b+c)	20 000	70 000	70 000	282 900
Participation locale au capital (%)	100	100	100	100
Élément exportation (%)	0	0	0	0
Montant demandé (\$US)	70 000	70 000	70 000	282 900
Rapport coût-efficacité (\$US/kg.)	n/a	n/a	n/a	n/a
Financement de contrepartie confirmé?	n/a	n/a	n/a	n/a
Agence nationale de coordination		Bureau de l'ozone		
Agence d'exécution		PNUE		PNUD

<i>Recommandations du Secrétariat</i>				
Montant recommandé (\$US\$)	20 000	70 000	70 000	282 900
Incidences du projet (tonnes PAO)	n/a	n/a	n/a	8,8
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)	n/a	n/a	n/a	n/a
Coût de soutien à l'agence d'exécution (\$US)	2 600	9 100	9 100	21 217
Coût total pour le Fonds multilatéral (\$US)	22 600	79 100	79 100	304 117

DESCRIPTION DU PROJET

Historique

1. Le Gouvernement de Guinée Bissau a soumis une proposition de projet du Plan de gestion des frigorigènes (PGF) pour examen par le Comité exécutif à sa 43e réunion. Il s'agit du premier projet d'élimination de CFC présenté au Comité exécutif par le Gouvernement de Guinée Bissau pour examen.

Consommation de SAO

2. Sur la base d'une enquête relative à la consommation de SAO menée lors de la préparation du programme de pays/Plan de gestion des frigorigènes de Guinée Bissau en 2003, la consommation totale de CFC a été évaluée à 29,7 tonnes PAO utilisées pour l'entretien des réfrigérateurs domestiques, (14 tonnes PAO), des équipements de réfrigération commerciale et industrielle (13,1 tonnes PAO) et des climatiseurs de véhicules automobiles (2,6 tonnes). La consommation de référence de CFC pour la Guinée Bissau est de 26,3 tonnes PAO.

3. S'appuyant sur les données de consommation de SAO rassemblées en 2003, le Comité national de l'ozone a décidé d'utiliser une tendance de la croissance économique pour évaluer la consommation de la période 1986-2002. Le niveau de consommation ainsi évalué a été communiqué par la suite au Secrétariat de l'ozone. Le seuil de référence pour la conformité a donc été établi à 26,3 tonnes PAO.

4. En Guinée Bissau, la maintenance de tous les types d'équipements de réfrigération est assurée par environ 70 entreprises d'entretien des équipements de réfrigération et 40 ateliers. En outre, certaines entreprises industrielles (comme par exemple les fabriques de glace) disposent de leur propre département d'entretien des équipements de réfrigération. La plupart des ateliers d'entretien sont situés dans la zone de Bissau.

5. Il ressort des informations collectées lors de la préparation du projet de Plan de gestion des frigorigènes que 64 ateliers d'entretien des équipements de réfrigération consomment 12,9 tonnes de CFC par an et qu'environ 4,4 tonnes de ce volume ont été utilisées par trois fabriques de glace.

6. En Guinée Bissau, la plupart des véhicules dotés d'un climatiseur utilisent le CFC-12 comme frigorigène.

7. Le secteur de l'entretien des équipements de réfrigération emploie environ 470 techniciens ; 180 autres techniciens travaillent de manière informelle à leur compte. Les deux secteurs formel et informel emploient un nombre important de techniciens non formés. Les principales causes de l'entretien des équipements de réfrigération sont l'usure (causée par le climat chaud et humide ainsi que la proximité de la mer) et les pannes de compresseur résultant

des coupures fréquentes de courant. Certains techniciens continuent à utiliser le CFC pour recharger des équipements utilisant le HFC, parfois en raison du coût élevé de ce dernier comme frigorigène de remplacement. Aujourd'hui, presque aucun frigorigène à base de CFC n'est récupéré ou recyclé et la tendance générale dans les ateliers consiste à vider les équipements du frigorigène résiduel avant de procéder à leur maintenance.

Cadre de politiques générales

8. Un projet de loi sur les SAO a été élaboré lors de la préparation du projet de programme de pays/Plan de gestion des frigorigènes. L'Unité de l'ozone pense que ce projet de loi pourrait être signé par le Gouvernement d'ici l'approbation du programme de pays en juillet 2004.

Sous projets du Plan de gestion des frigorigènes

9. Le Plan de gestion des frigorigènes comprend les deux programmes de formation suivants:

- a) Programme de formation des techniciens d'entretien des équipements de réfrigération (90 000 \$US), visant la formation de 20 techniciens en réfrigération comme formateurs en bonnes pratiques dans le domaine de l'entretien des équipements de réfrigération, et l'introduction des frigorigènes sans CFC. Les formateurs assureront la formation d'un total de 600 techniciens de l'entretien;
- b) Formation de 520 agents des douanes (60 000 \$US); ce programme vise la formation des agents des douanes sur la réglementation des importations/exportations et sur l'identification des SAO et des équipements à base de SAO. On prévoit dans le cadre de ce programme une demande de trousseaux d'identification de SAO;
- c) Programme d'assistance technique pour les sous-secteurs de l'entretien des équipements de réfrigération et des climatiseurs de véhicules automobiles (309 400 \$US). Ce programme vise : à encourager les utilisateurs finaux industriels et commerciaux à convertir ou à adapter leurs installations aux frigorigènes sans CFC ; à fournir des outils et un équipement d'entretien de base ainsi que des appareils de récupération et de recyclage aux ateliers de réparation ; à organiser des ateliers de formation pour les techniciens en vue de leur enseigner les techniques de récupération et de recyclage des frigorigènes.
- d) Gestion des activités proposées dans le projet du Plan de gestion des frigorigènes (20 000 \$US).

10. Le projet de Plan de gestion des frigorigènes de Guinée Bissau a été présenté avec une lettre officielle du Gouvernement de ce pays (signée par le Secrétaire d'État aux ressources naturelles, à l'énergie et à l'industrie) par laquelle le Gouvernement s'engage à réaliser sans demander un financement supplémentaire, une réduction d'au moins 50% de sa consommation de CFC d'ici 2005 et d'au moins 85% d'ici 2007.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

11. Considérant la méthode utilisée par le Gouvernement pour évaluer sa consommation de SAO pour la période 1986-2002, la Guinée-Bissau semble en situation de non-conformité par rapport au niveau de gel de 1999 (la consommation actuelle dépasse donc de 3,4 tonnes le seuil de référence). Le Secrétariat a par ailleurs soulevé la question de la non-conformité de la Guinée Bissau dans le contexte de son programme de pays (UNEP/OzL.Pro/ExCom/43/46).

12. À travers la mise en œuvre du projet du Plan de gestion des frigorigènes, le Gouvernement de Guinée Bissau envisage la réduction de sa consommation de CFC de 29,7 tonnes PAO à 13,4 tonnes PAO (c'est-à-dire, 50% de la consommation de référence) d'ici le 1^{er} janvier 2005. A cet égard, le Secrétariat a demandé des clarifications au PNUD et au PNUE sur la manière dont le Gouvernement compte éliminer plus de 16,3 tonnes PAO de CFC en moins de six mois, étant donné qu'à ce jour, aucune activité d'élimination n'a été approuvée pour la Guinée Bissau et que les activités proposées dans le cadre du Plan de gestion des frigorigènes pourraient démarrer seulement d'ici la fin de 2004 ou au début de 2005, après la signature des accords pertinents avec le PNUE et le PNUD. En réponse à ces questions, le Secrétariat a été informé que le Comité national de l'ozone a préparé un projet de loi sur les SAO en vue de l'introduction d'un système de permis qui, combiné avec les activités de formation proposées dans le Plan de gestion des frigorigènes, permettrait de réduire considérablement la consommation des SAO en 2005. En outre, le pays est membre de l'organisation économique sous-régionale, l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) qui est actuellement sur le point d'adopter des lois régionales sur les SAO; ces lois viendront renforcer les mesures déjà prises par l'Unité de l'ozone de Guinée Bissau.

13. Le PNUE a également fait savoir qu'à travers son Programme d'action pour la conformité, le mémorandum d'entente entre le Gouvernement de Guinée Bissau et le PNUE pourrait être signé dans un délai d'un ou deux mois après l'approbation du Plan de gestion des frigorigènes, et que les programmes de formation proposés dans le Plan de gestion des frigorigènes pourraient débiter avant novembre 2004. La combinaison des mesures réglementaires du PNUE- Division de la technologie, de l'industrie et de l'économie avec le renforcement de la sensibilisation des techniciens permettra au pays de réduire de moitié ses besoins en frigorigènes dans le secteur de l'entretien.

14. Le Secrétariat a examiné avec le PNUE et le PNUD les questions liées au calcul du niveau de consommation de CFC dans le secteur de l'entretien des équipements de réfrigération, en particulier : les quantités de CFC utilisées pour l'entretien des systèmes de réfrigération domestiques et commerciaux ; le niveau des fuites déclarées ; le nombre de véhicules dotés de climatiseurs à base de CFC encore fonctionnels. Le projet du Plan de gestion des frigorigènes inclut également un programme de formation qui sera mis en œuvre par le PNUE. Ce programme vise à enseigner des bonnes pratiques d'entretien aux techniciens d'entretien de ce pays (90 000 \$US). Par ailleurs, il existe un autre programme de formation (plus de 50 000 \$US) dans le cadre du programme d'assistance technique. Tel que présenté dans le projet, les deux activités de

formation ne semblent pas coordonnées et pourraient paraître comme faisant double emploi. Plusieurs rubriques se sont révélées plus coûteuses que celles figurant dans des projets similaires et déjà approuvés, et/ou leur admissibilité à un financement était douteuse. Toutes ces questions ont été examinées et davantage détaillées par le PNUD et le PNUE, et les coûts des sous projets ont été ajustés comme il suit :

- a) Programme de formation pour les techniciens d'entretien des équipements de réfrigération (70 000 \$US);
- b) Formation de 520 agents des douanes (70 000 \$US);
- c) Programme d'assistance technique pour les sous-secteurs de l'entretien des équipements de réfrigération et des climatiseurs de véhicules automobiles (282 900 \$US); et
- d) Gestion des activités proposées dans le projet du Plan de gestion des frigorigènes (20 000 \$US).

RECOMMANDATIONS

15. S'appuyant sur l'engagement du Gouvernement de Guinée Bissau à réaliser les objectifs d'élimination de CFC de 2005 et de 2007 à travers la mise en œuvre de son projet de Plan de gestion des frigorigènes, le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale des projets au niveau de financement indiqué ci-dessus, sous réserve des décisions que les Parties au Protocole pourraient prendre après examen par le Comité de mise en œuvre, des données de consommation présentées par le Gouvernement de Guinée Bissau en vertu de l'Article 7, étant entendu que :

- a) Le Gouvernement de Guinée Bissau aura la flexibilité pour utiliser les ressources disponibles dans le cadre du programme d'assistance technique pour les sous-secteurs de l'entretien des équipements de réfrigération et des climatiseurs de véhicules automobiles, afin de répondre aux besoins qui pourraient surgir pendant la mise en œuvre du projet;
- b) Autant que possible, la mise en œuvre du programme d'assistance technique pour les sous-secteurs de l'entretien des équipements de réfrigération et des climatiseurs des véhicules automobiles se fera par étapes afin que les ressources puissent être réallouées à d'autres activités telles une formation supplémentaire ou la fourniture d'outils d'entretien, si les résultats escomptés ne sont pas obtenus; ceci ne devrait pas intervenir avant l'entrée en vigueur d'une législation réglementant les importations de CFC et la prise des mesures pour s'assurer que sur le marché local, les prix des frigorigènes à base de CFC et de ceux sans SAO sont aux moins similaires ;
- c) Le PNUD et le PNUE assureront une surveillance appropriée de toute la mise en

oeuvre du projet ; et

- d) L'approbation de ce projet sera sous réserve du fonctionnement des mécanismes du Protocole de Montréal visant à régler les cas de non conformité.

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coût d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Plan de gestion des frigorigènes : activités de surveillance	20 000	2 600	PNUE
b)	Plan de gestion des frigorigènes : formation des agents des douanes, des agents de police, des garde-côtes, des garde-frontières et des inspecteurs commerciaux	70 000	9 100	PNUE
c)	Plan de gestion des frigorigènes : formation des techniciens en réfrigération	70 000	9 100	PNUE
d)	Plan de gestion des frigorigènes : projet d'assistance technique pour les sous-secteurs des climatiseurs des véhicules automobiles et de l'entretien des équipements de réfrigération.	282 900	21 217	PNUD
